

Les accompagnements individuels explosent

Les collègues en souffrance sont de plus en plus nombreux.

Les solutions sont trop rarement trouvées, ne sont pas satisfaisantes et le traitement prend trop de temps. En plus les agents.es victimes sont maltraités.es tout au long du processus. La culture de protection des auteurs ou autres présumée-es des faits subsiste au détriment de la mise en sécurité des plaignant-es. La collectivité prône dans sa communication son exemplarité au sujet de la prévention des discriminations mais dans les faits, c'est le contraire qui prévaut.

C'est pour cela que nous avons initié un travail avec l'intersyndicale pour tout remettre à plat: de la prévention à l'accompagnement et à la solution. La discussion avec l'administration est en cours.

Si vous êtes victimes ou témoin, n'attendez pas : faites un signalement sur la plateforme régionale (ecoute.signalement@nouvelle-aquitaine.fr), remplissez, si c'est possible, le registre de santé et de sécurité au travail (SST) et contactez un syndicat en même temps.



Sans, la CGT, on en serait encore là !! Rejoignez-nous !

Vous souhaitez trouver les contacts de vos représentants aux instances, nous contacter ou adhérer ?

Toutes les infos sur notre site : www.cgtrna.fr



Suivez-nous sur LinkedIn :
www.linkedin.com/in/cgt-conseil-régional-de-nouvelle-aquitaine



Radar travail environnement

On vous l'avait annoncé, il y a un moment déjà. Après quelques contretemps, nous allons prochainement vous solliciter pour mettre en place le Radar travail environnement à la Région.

Cet outil CGT permet d'évaluer les pratiques environnementales de la collectivité et de les modifier lorsqu'elles sont néfastes. Pour nous, ce sont les agent.es qui sont les mieux placés pour aider à la transformation écologique. Et pour nous, la Région se livre à un vrai greenwashing (prétendre agir pour l'environnement) avec NéoTerra.

Tout n'est pas à jeter, mais nous pouvons pousser pour que les engagements soient réellement suivis d'actions.

Adhérez à la CGT !!

Nous avons, plus que jamais, besoin de vous. Et nous avons, plus que jamais, besoin de la CGT. Adhérer au syndicat c'est faire partie d'un collectif, montrer sa détermination à obtenir l'arrêt de réformes néfastes. En nous rejoignant, vous disposerez des moyens pour vous informer et vous défendre au quotidien.

LES CHIFFRES APRÈS LA VIRGULE

Élus depuis novembre 2022, installés officiellement en janvier 2023, c'est l'heure d'un premier bilan de mi-mandat. Bonne nouvelle : le dialogue social, tout le monde le défend dans la collectivité. Mauvaise nouvelle : de là à entendre vraiment et à faire quelque chose, c'est une autre paire de manches. On s'en doutait un peu. Des victoires pour les agents.es, nous pouvons en aligner quelques-unes. Pour le reste, c'est compliqué.

L'exécutif a des hérissons dans le budget. On l'a fait un peu bouger sur la mutuelle, un chouia sur les ratios l'an dernier, mais c'est tout. Rien sur l'Aréna, les chèques déjeuner et le reste.

Le contexte budgétaire est aujourd'hui un bon argument pour ne rien faire. Si on veut obtenir autre chose que de bouger les chiffres après la virgule, il va falloir le dire plus fort. Êtes-vous prêt à cela ? On pourra en discuter ensemble.

Radio CGT !

Le journal des agents de la Nouvelle-Aquitaine



Mi-mandat : le bilan

Ce qu'on a eu :

On a récupéré 24 000 jours de congés dans les lycées en faisant respecter le droit. L'extension des jours de pénibilité pour les contractuels et la fin des temps d'équivalence est aussi un succès de l'intersyndicale (on ne va pas tirer la couverture). On a obtenu des miettes sur la mutuelle et sur les ratios d'avancement en 2023.

Ce qu'on veut :

On n'arrête pas de le répéter et vous nous l'avez signifié dans notre baromètre social : la Région doit lâcher sur le volet social. L'urgence absolue, c'est la mutuelle et la prévoyance. Mais il y a aussi le dialogues de dotation dans les lycées, les chèques déjeuner, les chèques vacances, l'Aréna...

P. 2 → Mutuelle : des miettes, mais pas beaucoup
49.3 régional : on a arrêté de les compter

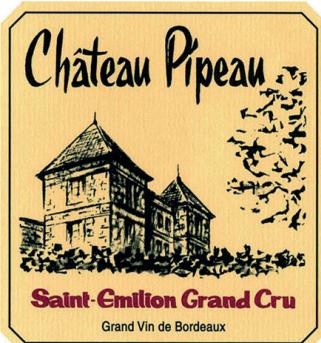
P. 3 → Les plonges tueuses d'agents
P. 4 → L'explosion des cas individuels

49.3 régional : on a arrêté de les compter

Ce n'est pas vrai : depuis le premier comité social territorial (CST), nous en avons pris près d'une quinzaine.

Lorsque l'administration consulte les organisations syndicales lors des CST, si ceux-ci votent contre de façon unanime, elle est tenue de les reconstruire (et théoriquement de revoir sa copie). Mais malheureusement, le droit syndical, affaibli par la loi de 2019, permet à l'administration de contourner la décision. Sur simple courrier du président, elle s'assortit tout simplement sur le dialogue social.

Et donc, pour tous les sujets qui fâchent (les ratios d'avancement, le régime indemnitaire ou encore la création d'un DGS bis), nous recevons dans les huit jours suivant l'instance un courrier pour nous dire « merci beaucoup, mais ce sera quand même comme on a dit ».



Mutuelle : des miettes, mais pas beaucoup



On nous dit que cette fois, c'est vraiment vrai. Des miettes, il n'y en a plus beaucoup.

38 000 € par an de surcoût par rapport aux prévisions de prise en charge, c'est ce que l'administration a refusé lors du CST du 14 novembre.

Cela aurait permis de porter la prise en charge de la mutuelle à 50 % pour les plus bas salaires de la collectivité. Mais non, pas même cet effort symbolique. La prise en charge sera donc de 45,46% (pas 46%, mais 45,46%). Et aucune augmentation pour les conjoint.es et les enfants. Coût pour une famille de deux enfants : 171,94€, soit 10% du salaire. La mutuelle a pris plus de 50% en 2 ans.

Ratios d'avancement : l'impasse

Depuis qu'elle a décidé de baisser les taux en 2019, en catégorie C, on est à 30%. Et la collectivité est très satisfaite de ce qu'elle impose car selon elle le nombre d'agents promouvable diminue chaque année. Cela n'empêche pas de devoyer attendre de longues années sa promotion. Nous demandons 100 % et, à minima, le retour aux taux de 2019 (50%). Comme chaque année, tous les syndicats ont voté contre. C'est à nouveau une mesure de justice sociale que l'administration refuse de prendre.

Les plonges tueuses d'agents

Les plonges automatisées des lycées (et du siège de Bordeaux) provoquent des troubles musculo-squelettiques à répétition. Il est urgent de repenser ces installations.

Le fonctionnement des plonges automatisées nécessite trop de manipulations, trop de gestes répétitifs pour nos collègues, engendrant douleurs, fatigue, arrêts maladie et maladies professionnelles, puis restrictions médicales.

« Les jours de plonge, c'est la punition », témoigne Emilie, une petite trentaine d'années et qui souffre déjà d'une tendinite à l'épaule. À Limoges par exemple (Limoges, Haute-Vienne), pour 1000 repas servis chaque jour, il faut compter des milliers de gestes à répéter pour débarrasser et ranger chaque plateau (un verre, une assiette, deux ramequins, trois couverts et un plateau au minimum)...

Et pourtant, d'autres systèmes existent dans d'autres établissements, permettant de diminuer de plus de moitié les gestes et les charges supportées par nos collègues, améliorant considérablement leurs conditions de travail. C'est le cas lorsque les élèves contribuent à débarrasser leur plateau et leurs déchets de manière responsable, ajoutant une dimension pédagogique au débarrassage. Nous avons entamé le dialogue avec la collectivité sur ce sujet où il y a urgence.

Les plateaux avancent au rythme de la chaîne et il faut suivre la cadence. De quoi devenir fou !

